Le Lorettain

Journal municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette | Volume 15 • Numéro 2 • Printemps 2020

Le Programme Vacances-Été offert aux plus jeunes

Détails en page 6

Le 6 juin: une journée à ne pas manquer !

5

Vivart se renouvelle !

7

INFORMEZ-VOUS!

UNE SITUATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La menace de propagation du coronavirus est le sujet de l'heure depuis quelques semaines.

2

La Ville de L'Ancienne-Lorette applique toutes les mesures nécessaires pour limiter cette propagation tout en s'assurant de maintenir ses services de base aux citoyens. Nous tenons toutefois à vous aviser que de nombreuses dates incluses dans le présent journal risquent d'être modifiées au cours des prochains jours. Nous vous invitons donc fortement à consulter fréquemment notre site Internet, vos infolettres et notre page Facebook afin d'être au courant de possibles reports ou annulations d'activités.

2 Mot du conseil

3 Des installations qui profiteront à plusieurs

4 Nouvelles règles à suivre

9 Calendrier des collectes

13 Calendrier

16 Plaisir et plein air

Mot du conseil municipal

Chères Lorettaines,
Chers Lorettains,

Nous vivons actuellement une crise sans précédent. La menace de la Covid-19 nous a forcés à mettre toutes nos ressources en œuvre afin de protéger la santé et la vie de nos citoyens et de nos employés.

Depuis quelques semaines déjà, nous avons déployé de nombreuses stratégies pour bien vous informer des mesures prises par l'administration municipale et chacune d'entre elles, que ce soit la fermeture rapide de nos équipements municipaux ou la tenue de rencontres quotidiennes pour faire le point sur la situation et vous en tenir informés, a été mûrement réfléchie.

Il va sans dire que la crise ne doit pas affecter les services de base que nous nous devons de vous offrir, peu importe l'état de la situation : collecte des ordures, entretien des rues, services d'urgence, etc.

Nous tenons aussi à vous rappeler que le succès des mesures préventives suggérées par les gouvernements supérieurs ainsi que par le CIUSSS et mises en place par la Ville ne sauraient être efficaces sans votre entière collaboration.

Toutes vos actions sont importantes, du lavage efficace des mains jusqu'à la limitation de vos déplacements et de vos contacts interpersonnels. Nous sommes convaincus que la solidarité et des Lorettaines et des Lorettains sera une fois de plus exemplaire.

Votre Conseil municipal

Émile Loranger
Maire de L'Ancienne-Lorette

Questions, commentaires ou suggestions :
info@lancienne-lorette.org

MAIRE
Émile Loranger
418 872-9811
maire@lancienne-lorette.org

DISTRICT 1 · **SAINT-JACQUES**

Josée Ossio
418 914-4684 · jossio@lancienne-lorette.org

DISTRICT 2 · **NOTRE-DAME**

André Laliberté
418 864-7545 · alaliberte@lancienne-lorette.org

DISTRICT 3 · **SAINT-PAUL**

Gaétan Pageau
418 877-4378 · gpageau@lancienne-lorette.org

DISTRICT 4 · **SAINT-OLIVIER**

Charles Guérard
418 997-4120 · cguerard@lancienne-lorette.org

DISTRICT 5 · **SAINT-JEAN-BAPTISTE**

Sylvie Papillon
418 977-4028 · spapillon@lancienne-lorette.org

DISTRICT 6 · **DES PINS**
Sylvie Falardeau
Maire suppléant
418 872-6949 · sfalardeau@lancienne-lorette.org

Pour connaître le district où vous êtes situé(e), consultez notre site Web à **lancienne-lorette.org**, menu « Conseil municipal », puis « Districts électoraux ».

Vous joindre rapidement : une priorité

La pandémie Covid-19 que nous vivons depuis quelques semaines nous force à améliorer constamment nos manières de faire et de communiquer avec vous.

Vous avez reçu il y a quelques jours une lettre vous invitant à nous communiquer votre adresse courriel, ou si vous n'en possédez pas, votre numéro de téléphone. Notre objectif est de pouvoir vous joindre rapidement et efficacement lors d'une situation d'urgence afin d'assurer votre bien-être et votre sécurité.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous prions de laisser votre adresse courriel via l'adresse **covid@lancienne-lorette.org** ou de laisser vos noms et numéros de téléphone sur la boite vocale en composant le **418 641-6172.**

Ces informations, comme toutes celles que vous nous fournissez, demeurent bien sûr confidentielles.

Nouvelles heures d'ouverture

Veuillez noter que les heures d'ouverture de l'hôtel de ville changeront à compter du mardi 14 avril prochain. Nos bureaux seront désormais ouverts de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Si vous désirez laisser un document entre midi et 13 h à l'attention d'un employé ou d'un membre du conseil municipal ou encore tout autre document en lien avec la vie municipale, vous pourrez le faire en le déposant dans la boîte de courrier située à droite de la porte principale.

Il sera toujours possible laisser un message vocal à un responsable de chacun des services de la municipalité durant cette période en composant le 418 872-9811. Un menu simple et rapide vous guidera vers le service qui sera en mesure de vous répondre adéquatement.

ATTENTION!

En raison de la Covid-19, les séances auront lieu sans public jusqu'à nouvel ordre. Plus d'informations sur le site Web, infolettre et Facebook.

Séances ordinaires du conseil municipal

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu le dernier mardi de chaque mois, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette. Le calendrier complet des séances est disponible sur notre site Internet dans la section « Conseil municipal ». Vous y retrouverez l'ordre du jour de la séance du mois la veille de sa tenue, en plus du procès-verbal des séances passées et des vidéos enregistrées lors des séances. **Vous pouvez en effet visionner les séances en direct ou en différé sur notre chaîne YouTube.**

- **Mardi 31 mars, 19 h 30**
- **Mardi 28 avril, 19 h 30**
- **Mardi 26 mai, 19 h 30**
- **Mardi 30 juin, 19 h 30**

Vous pouvez consulter les ordres du jour sur le site Internet à lancienne-lorette.org.

YouTube

Cuisine communautaire : des installations qui profiteront à plusieurs citoyens

Manger est l'un des besoins vitaux de l'être humain et préparer les repas demande beaucoup de temps et souvent d'argent. Il est toutefois possible de le faire tout en s'amusant et en faisant des économies importantes. La cuisine collective qui a été aménagée au point de service permettra à de nombreux citoyens et citoyennes, jeunes et adultes, d'atteindre ces objectifs.

Différents volets d'activités auront lieu dans les locaux équipés de manière professionnelle afin de répondre à divers besoins.

Le volet communautaire permettra aux organismes d'offrir à leurs membres des activités qui favoriseront les rencontres, le partage et les interventions sociales. Les organismes partenaires sont Rayon de Soleil, la Maison des jeunes, Chantelait et la Saint-Vincent de Paul. Le Cercle de Fermières, le Club Lions, l'Escadron 921, les scouts, l'AFEAS, le Jardin communautaire et le Club Rotary utiliseront aussi la cuisine de manière ponctuelle pour l'organisation d'activités dédiées à leurs membres.

Le volet Cuisine créative sera offert par les organismes Rayon de Soleil et La courtepointe et les groupes qui y participeront seront encadrés par une intervenante qui aura rencontré les participants au préalable. Elle guidera les participants dans l'élaboration d'un menu économique.

Un volet récréatif incluant un atelier de cuisine collective récréative et des ateliers de formation culinaire pour enfants et adultes est aussi offert dans le cadre des activités de loisirs prévues par la Ville. Pour plus d'information, il suffit de consulter la Programmation loisirs printemps-été 2020 ou le dépliant de la cuisine communautaire.

Les inscriptions pour les cuisines créatives se font directement auprès des organismes responsables. Quant à celles pour les formations culinaires, elles se font en ligne à partir de votre *Dossier Citoyen*s ou en personne à l'hôtel de ville. Pour plus d'informations sur les activités organisées par les organismes communautaires, vous devez communiquer avec leur responsable.

Il sera également possible de louer les équipements de la cuisine communautaire à des fins récréatives, corporatives ou familiales. Pour connaître les conditions et les tarifs, consultez le site Web de la ville à **lancienne-lorette.org/location-despace/** ou contactez le Service des loisirs à loisirs@lancienne-lorette.org.

Enfin, l'organisme Rayon de Soleil est accrédité pour recevoir les denrées de Moisson Québec une fois par mois. Ces denrées seront ensuite distribuées entre les différents organismes qui participent aux projets mensuels et aux cuisines collectives.

La Courtepointe
Depuis 1997

Rayon de soleil
Service d'entraide communautaire

Gestion et contrôle **des chiens**

Nouveautés !

Depuis le 3 mars 2020, de nouvelles règles concernant la gestion et le contrôle des chiens sont en vigueur à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* [1].

Voici un résumé de ces nouvelles règles.

CHANGEMENT POUR LA PROMENADE DES CHIENS

1. Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser.
2. Sauf exception prévues au Règlement, dans un endroit public, un chien doit en tout temps être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre.
3. Dans un endroit public, un chien de plus de 20 kg doit en tout temps porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse.
4. Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.

CHANGEMENT POUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES ET LES MÉDECINS

5. Un médecin vétérinaire doit signaler sans délai à la ville le fait qu'un chien, dont il a des motifs raisonnables de croire qu'il constitue un risque pour la santé et la sécurité publique, a infligé une blessure par morsure à une personne ou un animal domestique.
6. Un médecin doit signaler sans délai à la ville le fait qu'un chien a infligé une blessure par morsure à une personne.

CHANGEMENT POUR LES CHIENS DÉCLARÉS DANGEREUX

7. Lorsqu'une ville a des motifs raisonnables de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, elle peut exiger au propriétaire ou au gardien du chien de le soumettre à un examen auprès d'un médecin vétérinaire.
8. Une ville peut déclarer un chien potentiellement dangereux à la suite de l'avis d'un médecin vétérinaire.
9. Une ville a le pouvoir d'ordonner l'euthanasie d'un chien qui a mordu ou attaqué une personne et qui a causé sa mort ou lui a infligé une blessure grave.
10. Une ville doit faire euthanasier tout chien qui a mordu ou attaqué une personne et qui a causé sa mort ou lui a infligé une blessure grave et dont le propriétaire ou le gardien est inconnu ou introuvable.
11. Un chien déclaré dangereux doit en tout temps avoir un statut vaccinal à jour contre la rage, être stérilisé et micropucé.
12. Dans un endroit public, un chien déclaré dangereux doit porter en tout temps une muselière-panier et être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,25 mètre.

LICENCE

13. Le propriétaire ou le gardien d'un chien doit enregistrer son animal auprès de la ville dans un délai de 30 jours de son acquisition ou de son déménagement dans la municipalité.
14. Les licences ne sont pas obligatoires pour les chiens dans une animalerie ou pour les chiens ayant moins de 6 mois dans un élevage.

Rappel – licence obligatoire

La Ville de L'Ancienne-Lorette rappelle à sa population que l'obtention de licence pour votre chien est obligatoire.

NOMBRE D'ANIMAUX PERMIS

Il est permis quatre animaux (chat(s)/chien(s)) par résidence. Le maximum de chien(s) est de 3 et le maximum de chat(s) est de 3.

COÛT ANNUEL DE LA LICENCE

Le coût d'une licence est de 35 $ par chien.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

La licence est valide du 1er mai au 30 avril.

COÛT DE REMPLACEMENT D'UNE LICENCE

En cas de perte d'une licence, le coût de remplacement est de 15 $.

RENOUVELLEMENT

Les médailles sont bonnes à vie. Cependant, la licence doit être renouvelée annuellement. Le coût d'une licence est de 35 $ par année et par chien.

PROCÉDURE D'OBTENTION DES LICENCES

Une licence peut être obtenue en personne à l'hôtel de ville ou via votre *Dossier Citoyen*.

Pour ce faire :

- Connectez-vous à votre *Dossier Citoyen*.
- Une fois connecté, cliquez sur l'onglet « Demandes ».
- Cliquez ensuite sur Nouvelle demande, puis sur le bouton « Permis ».
- Sélectionnez le permis « Licence de chien ».
- Remplissez ensuite les champs requis dans le formulaire puis cliquez sur « Envoyer ».

Vous recevrez un courriel lorsqu'il sera temps d'effectuer votre paiement.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par carte de crédit, à partir de votre *Dossier Citoyen*.
- Par AccèsD, en ajoutant le fournisseur « Ancienne-Lorette – Urbanisme » et en indiquant le numéro de facture.
- Par la poste, en expédiant un chèque libellé à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 3J5.
- En personne, à l'hôtel de ville, au 1575, rue Turmel sur les heures d'ouvertures indiquées sur le site Internet de la Ville. Paiement en argent comptant, par débit ou par chèque).

La médaille vous sera acheminée par la poste ou remise en mains propres si vous payez en personne.

RACE INTERDITE

Les races canines suivantes sont interdites sur le territoire de la Ville de L'Ancienne-Lorette :

- pitt-bull et/ou de race bull-terrier;
- staffordshire bull-terrier;
- american bull-terrier;
- american staffordshire terrier;
- ainsi que tout chien de race malamute.

Vous ne possédez pas d'ordinateur ?

Nous mettons gratuitement à votre disposition des postes informatiques en libre-service à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Information ou assistance
418 872-9811
licencechien@lancienne-lorette.org

RAPPEL

Abri d'hiver

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans les zones d'habitation, du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. L'abri d'hiver doit être situé à 1,5 mètre du trottoir ou de la chaîne de rue.

Tout abri d'hiver doit être démantelé pour le 15 avril de chaque année, incluant sa structure de métal, sauf sur avis contraire de la Ville

1 *chapitre P-38.002, a. 1, 2e al.*

Le 6 juin, une journée à inscrire à votre agenda

De nombreuses activités auront lieu le samedi 6 juin un peu partout sur le territoire de la ville de L'Ancienne-Lorette grâce aux initiatives concertées de la Ville et de divers organismes du milieu. Les Lorettaines et les Lorettains sont invités à faire de cette journée un succès et à prouver le dynamisme de notre communauté !

Marché aux puces et grande journée des petits entrepreneurs

Le printemps nous permet souvent de faire un bon ménage de la garde-robe, du garage ou du sous-sol. Plutôt que de mettre au rebut ces objets que nous n'utilisons plus et qui sont encore en bon état, pourquoi ne pas leur redonner une seconde vie et les offrir lors d'un grand marché aux puces qui se déroulera de 8 h à 14 h dans le stationnement situé entre l'Aquagym et la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette ?

Vous pourrez réserver une table à compter du 1er mai pour les résidents et à compter du 19 mai pour les non-résidents au coût de 25 $ à partir de votre *Dossier Citoyen*s ou en personne à l'hôtel de ville. Faites vite par contre, car le nombre de places est limité.

À cette activité se greffe encore cette année La grande journée des petits entrepreneurs. Une activité nationale qui pour objectif d'initier à l'entrepreneuriat les jeunes âgés de 5 à 17 ans en les encourageant à lancer une petite entreprise l'espace d'une journée : confection de cartes de souhaits, vente de nourriture, réalisation de pochettes réutilisables pour les collations et bien plus encore ! Pour s'inscrire à cette activité gratuite, il suffit d'aller sur la page Internet de la Grande journée des petits entrepreneurs (petitsentrepreneurs.ca/inscription).

Pour obtenir plus d'information sur ces deux activités, communiquez avec Martin Vézina au 418 872-9811 ou à loisirsancienne-lorette.org.

Marché aux puces de la Saint-Vincent de Paul

La Société Saint-Vincent de Paul profitera aussi de la journée pour tenir son grand marché aux puces annuel intérieur et extérieur, de 8 h à 16 h, dans ses locaux situés au 1305, rue des Loisirs Est. Vous pourrez vous procurer des articles en bonne condition comme des meubles, des vélos, des jouets, de la vaisselle, des vêtements, des livres, des bijoux, etc.

Le FestiChien !

Le Club Lions et la Maison des jeunes, appuyés par la Ville de L'Ancienne-Lorette, organisent pour la première fois le FestiChien, à compter de 10 h. Une journée destinée à nos animaux à poil et qui permettra d'amasser des fonds pour la Fondation Lions Canada chiens-guides afin de couvrir les frais liés au dressage d'un chien-guide. Au programme : coin câlin canin, concours d'élégance, initiation au canicross, course de canicross, conférences gratuites, jeux gonflables et animation. L'activité sera remise au lendemain, 7 juin, en cas de pluie.

La fête des voisins

Voilà l'occasion idéale de fraterniser avec des personnes que nous croisons quotidiennement, mais avec qui nous n'avons pas encore développé de lien parce que la vie va vite et que le temps nous manque. Tous les citoyens sont donc invités à organiser diverses activités à leur résidence pour briser la glace et éventuellement créer un esprit d'entraide : dîner BBQ, activités familiales, pique-nique, etc.

Du nouveau au **Programme Vacances-Été !**

23 juin au 14 août

Le Programme Vacances-Été de la Ville de L'Ancienne-Lorette ne cesse d'innover afin de combler le plus grand nombre de jeunes participants. Ainsi cette année, les enfants de 4 ans qui auront 5 ans avant le 30 septembre 2020 seront admis au camp de jour et une nouvelle option arts s'ajoute aux quatre autres options proposées soit la danse, le baseball, le karaté et la natation.

Le PVE permet ainsi aux jeunes âgés de 4 à 12 ans de passer un été inoubliable rempli d'activités amusantes, supervisées par des animateurs dynamiques et expérimentés, le tout dans un environnement stimulant et sécuritaire.

Ils pourront s'inscrire au camp de jour régulier qui propose de nombreuses activités sportives, culturelles et de plein air, des sorties et activités spéciales adaptées à leur âge, en plus de profiter des installations aquatiques à deux ou trois reprises chaque semaine.

En plus du camp de jour régulier, les participants de la 1re à la 6e année du primaire peuvent choisir parmi l'une des cinq options offertes en collaboration avec des organismes accrédités par la Ville ou par des animateurs spécialisés. Ces options sont offertes pendant les sept premières semaines du PVE, soit du 23 juin au 7 août.

➤ **Les places sont limitées : premiers arrivés, premiers servis !**

À noter qu'une réunion d'information pour les parents d'enfants inscrits au camp aura lieu le lundi 15 juin, à 19 h, au sous-sol de la bibliothèque Marie-Victorin située au 1635, rue Notre-Dame.

Pour plus d'informations, consultez la Programmation loisirs printemps-été 2020 et le Document d'information aux parents sur notre site Web à **lancienne-lorette.org**.

Inscriptions du 14 avril au 22 mai 2020

Les inscriptions se font uniquement en ligne à partir de votre *Dossier Citoyen*.

Club de lecture Crock-livres

La bibliothèque Marie-Victorin invite les jeunes à participer au club de lecture estival Crock-Livres qui se déroulera du 25 juin au 16 août.

Fonctionnement du club

Dès le 25 juin, le participant récupère son passeport au comptoir de prêt et peut commencer ses lectures. Après avoir complété 5 et 10 lectures, il reçoit une récompense pour l'encourager à continuer. À la 15e lecture, on lui offre un cadeau à l'effigie du club Crock-Livres. En août, l'activité se terminera par une super fête. Il y aura également tirage de plusieurs prix de présence.

Les participants au club de lecture se divisent selon l'année scolaire complétée au 24 juin 2020 :

- Crick-Crack-Crock : Maternelle
- Mini-Crock : 1re et 2e années
- Maxi-Crock : 3e, 4e et 5e années
- Super-Crock : 6e année et 1re secondaire

Inscription

Dossier Citoyen

Dates d'inscription : dès le 2 juin 2020.

Pour s'inscrire et participer au club, il faut être abonné à la bibliothèque Marie-Victorin. Il est important de noter que les places sont limitées. Les inscriptions s'effectuent à partir du *Dossier Citoyen*.

Bon été de lecture !

Nouvelles heures d'ouverture à la bibliothèque

Toujours à l'écoute de ses abonnés, la bibliothèque Marie-Victorin a bonifié ses heures d'ouverture depuis le samedi, 22 février 2020.

La bibliothèque ouvre désormais ses portes dès 9 h, plutôt que 9 h 30, les mardis, samedis et dimanches, selon l'horaire suivant :

Dimanche	9 h à 16 h
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 18 h 30
Mercredi	13 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h 30 à 20 h 30
Samedi	9 h à 16 h

Pour consulter toutes les activités offertes par votre bibliothèque ce printemps, vous pouvez consulter le dépliant.

Vague de cirque déferle sur L'Ancienne-Lorette !

La compagnie Vague de cirque présentera son spectacle Horizon les vendredi 3 et samedi 4 juillet prochain, à 20 h, dans le stationnement de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Deux représentations sont aussi prévues le 2 juillet pour les jeunes inscrits au Programme Vacances-Été.

Cette nouvelle création de la troupe de cirque mise sur l'humour, la haute voltige et la proximité avec le public. C'est au cœur d'un long voyage que vous retrouverez les acrobates, animés par un désir de partir chercher dans l'ailleurs. Quête de liberté, besoin d'aventure, soif de bouger, de danser et de s'exprimer sont au cœur du spectacle.

Partir à la recherche de soi, mais aussi à la recherche de l'autre dans une création à la fois fantaisiste, hautement acrobatique et bien ancrée dans notre époque.

Une expérience de cirque pour toute la famille présentée dans un petit chapiteau chaleureux. Plaisir, rires et émerveillement assurés !

Les billets sont en vente dès le 1er avril sur lepointdevente.com au coût de 30 $ pour les adultes, de 20 $ pour les étudiants, de 15 $ pour les jeunes de 12 ans et moins et les enfants de moins de 2 ans sont admis gratuitement. Un forfait pour une famille de deux adultes et deux enfants est offert au coût de 85 $.

Vivart se renouvelle en 2020 !

La Ville de L'Ancienne-Lorette est fière de présenter pour une troisième année consécutive Vivart – Rendez-vous artistique de L'Ancienne-Lorette, les samedi 20 et dimanche 21 juin, de 10 h à 16 h, dans un tout nouvel environnement.

En effet, l'activité viendra souligner le début de l'été en mettant en valeur les talents artistiques locaux et régionaux dans la ruelle reliant le stationnement de la bibliothèque Marie-Victorin à l'église, tout près du point de service.

Pendant ces deux jours d'activités, vous pourrez admirer le talent de la trentaine d'artistes présents et échanger avec eux. Arts visuels, artisanat, concert, ateliers artistiques et animation sauront vous divertir.

Le nouvel emplacement permettra de mieux vous accueillir en mettant à votre disposition les équipements du point de service ainsi que sa magnifique terrasse. Facile d'accès grâce aux artères principales et son réseau de transport en commun à proximité, il offre aussi un vaste espace de stationnement.

OPÉRATION HIVERNALE

Que faire **en cas de bris?**

Il est de la responsabilité de nos équipes de déneigement d'effectuer les opérations de déneigement en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas endommager vos biens. Il peut quand même arriver, malgré leur vigilance, que des dommages surviennent quand même.

Si vous croyez que ceux-ci résultent d'une faute ou d'une négligence de la part d'un membre de ces équipes, vous êtes en droit d'effectuer une réclamation pour obtenir un dédommagement. Il vous suffit de communiquer avec nous au 418 872-8450 afin de signaler la nature des dommages et de remplir un formulaire de réclamation disponible dans la section Opération hivernale de notre site Web à **lancienne-lorette.org**.

Pour obtenir un dédommagement, la réclamation doit être effectuée dans les 15 jours suivant la date à laquelle est survenu l'incident, et ce, avant le 15 mai 2020.

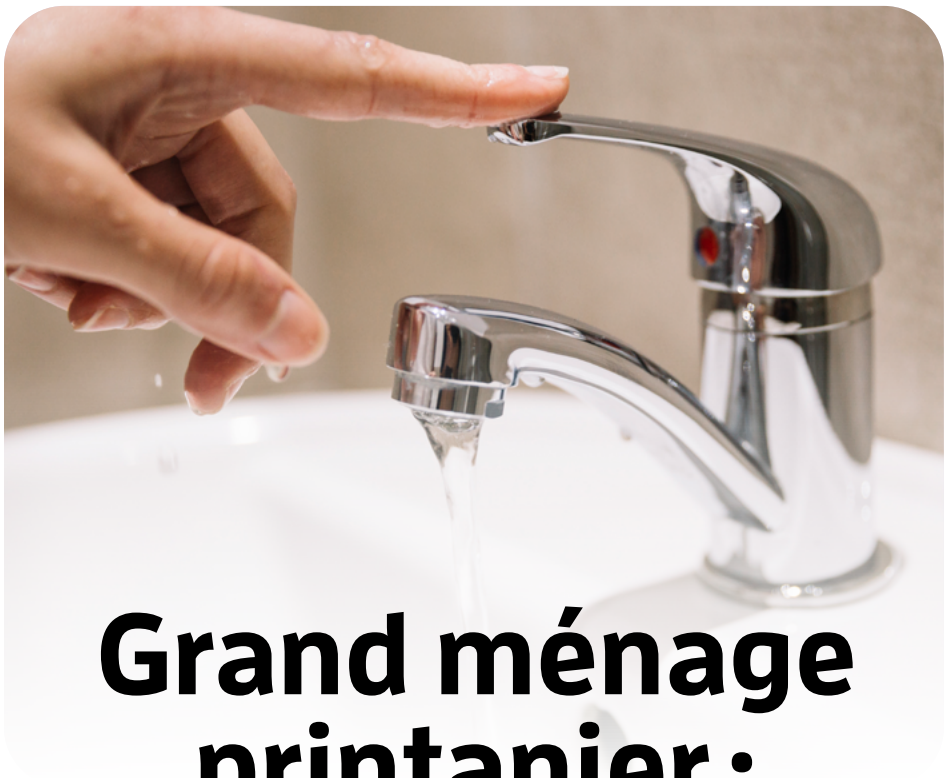

Grand ménage printanier : restez informés !

Le printemps est propice au nettoyage et au grand ménage. Le Service des travaux publics profitera de ce moment pour procéder au nettoyage de ses rues et de ses trottoirs dès le mois d'avril. Cette opération d'envergure s'échelonnera sur une période d'environ six semaines et sera réalisée du lundi au vendredi, entre 6 h et 22 h.

Pour connaître le moment précis du nettoyage des rues dans votre secteur, il vous suffit de consulter votre *Dossier Citoyen*. Vous recevrez un courriel ainsi qu'une notification la veille du début des travaux de nettoyage dans votre secteur.

Au cours des mois d'avril, mai et juin, le Service des travaux publics procédera également au rinçage du réseau d'aqueduc. Ce grand nettoyage pourrait occasionner le détachement de particules de rouille fixée à la paroi des tuyaux entraînant une coloration brunâtre de l'eau.

Bien que l'eau demeure potable et sans aucun danger pour la santé, elle pourrait tacher les vêtements. Nous vous suggérons donc fortement de laisser couler le robinet d'eau froide pendant quelques minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide avant de faire votre lessive.

Encore une fois, vous recevrez un courriel et une notification la veille du début du rinçage du réseau dans votre secteur grâce à votre *Dossier Citoyen*.

Horaire de Pâques

COLLECTES
L'horaire habituel des collectes est maintenu.

BUREAUX ADMINISTRATIFS
Fermés du 10 au 13 avril inclusivement.
Pour toute urgence, communiquez avec nous au 418 872-8450.

Pour connaître l'horaire qui s'appliquera lors des prochains jours fériés, abonnez-vous à notre infolettre, consultez notre site Internet ou suivez-nous sur Facebook ! lancienne-lorette.org

LOISIRS

Aquagym, Élise Marcotte
Ouvert selon l'horaire habituel.

Bibliothèque Marie-Victorin
Ouverte selon le nouvel horaire les 10 et 11 avril.
Fermée les 12 et 13 avril inclusivement.

Collecte des branches : quelques règles à respecter

La rigueur de l'hiver, le poids de la neige et les vents parfois violents font souvent subir quelques dégâts aux arbres et aux arbustes. Le printemps est le moment idéal pour effectuer un entretien majeur et diverses options s'offrent à vous pour vous départir des branches mortes ou cassées :

1. Les apporter à l'écocentre afin qu'elles soient valorisées. Ces branches doivent toutefois être facilement manipulables par une seule personne ;
2. Les déposer en même temps que la collecte des déchets. Elles doivent être rassemblées en fagots et ne doivent pas mesurer plus de 1,2 m de longueur et 5 cm de diamètre ;
3. Les déposer lors de la collecte spéciale exclusivement réservée aux branches, c'est-à-dire tous les 1er et 3e lundis du mois, du 4 mai au 2 novembre 2020.

IMPORTANT!
À noter que pour pouvoir profiter de la collecte des branches, vous devez adresser une demande auprès du Service des travaux publics avant 16 h 30, le vendredi précédant la collecte. Vous pouvez faire cette demande à partir de votre *Dossier Citoyen* sous l'onglet Demandes ou par téléphone au 418 872-8450.

Un seul amas de branches par terrain est accepté lors d'une collecte. Cet amas doit respecter des dimensions précises, soit avoir une largeur maximale de 2 m (6,5 pi), une longueur maximale de 3 m (20 pi) et une hauteur d'au maximum 1,2 m (4 pi).

Les autres modalités sont les suivantes : chaque branche doit avoir un diamètre de 10 cm (4 po) ou moins et une longueur de 3 m (10 pi) ou moins, elles ne doivent pas avoir de branches secondaires ni de matières qui adhèrent comme de la terre, de la tourbe ou autre, et elles doivent être déposées en bordure de rue, les bouts coupés face à la rue.

Nouvel horaire pour la **collecte des résidus verts**

La collecte des résidus verts adoptera cette année un nouvel horaire. Prévue au printemps pour permettre le nettoyage de votre terrain, ainsi qu'à l'automne pour la préparation du terrain pour l'hiver, la collecte sera dorénavant effectuée le même jour que vos ordures ménagères. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour avoir droit à cette collecte.

Les collectes du printemps se dérouleront du 6 au 29 mai, les mercredis, jeudis et vendredis, selon le même horaire que celui des ordures ménagères dans votre secteur.

Les seules matières acceptées sont les feuilles, les fleurs fanées et les mauvaises herbes. Elles doivent être déposées dans des sacs en papier, transparents ou de couleur orange pour éviter de les confondre avec les sacs d'ordures verts ou noirs.

Puisque les fagots de branches et de brindilles se sont plus acceptés lors de la collecte de résidus verts, tous les sacs contenant des branches doivent être déposés lors de la collecte des déchets.

Un maximum de cinq fagots de branches et de brindilles mesurant au maximum 1,2 m et ayant un diamètre maximal de 30 cm chacun est permis lors de chaque collecte de déchets et seuls les sacs pesant moins de 25 kg ou de 50 litres, attachés solidement à l'aide d'une corde non métallique, sont acceptés.

Collectes

Calendrier des collectes

Avril 2020

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 2020

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2020

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Avis aux **nouveaux propriétaires**

La Ville de L'Ancienne-Lorette tient à rappeler aux citoyens qui ont fait l'acquisition d'une résidence après la date d'émission des comptes de taxes, soit la fin janvier, qu'ils doivent s'assurer de payer leur compte de taxes aux dates prévues au cours de l'année. Nous vous rappelons qu'il est possible désormais de le faire en quatre versements, sans frais ni intérêt.

2e, 3e et 4e versements
de taxes municipales

7 mai, 16 juillet et
24 septembre

Offres **d'emploi**

De nombreux postes sont disponibles à la Ville de L'Ancienne-Lorette. Mettez vos talents et vos compétences au profit de la communauté et tirez-en tous les avantages!

- Animateur pour le PVE
- Brigadière ou brigadier scolaire
- Contremaître aux bâtiments
- Étudiant en horticulture
- Étudiant pour tonte de pelouse
- Greffier (ère) et conseiller (ère) juridique
- Journalier
- Membre du Comité consultatif d'urbanisme

Postulez dès **maintenant !**
lancienne-lorette.org

Journée portes ouvertes du **Club de tennis**

Les membres du comité de tennis et les animateurs du Club de tennis de L'Ancienne-Lorette accueilleront la population et répondre aux questions lors d'une journée portes ouvertes le 4 avril prochain, dès 9 h, à la Hutte située près du parc de la Rivière.

Vous pourrez profiter de l'occasion pour vous inscrire pour la saison 2020. Ce sera aussi l'occasion de vous départir de raquettes dont vous ne vous servez plus. Elles seront récupérées et vous recevrez en retour une boîte de balles neuves.

CALENDRIER TENNIS DE L'ANCIENNE-LORETTE 2020

9 mai	Ouverture du club	Responsable	9h à 18h
16 mai	Début de la ligue Simple compétitif	Club tennis A.L.	SUR APPEL
21 mai	Début des cours pour adultes - jeudi	Club tennis A.L.	19h-20h½- 22h
23 mai	JITNEY D'OUVERTURE	Club tennis A.L.	De 12h à 16h
25 mai	Début des cours Adultes - Lundi	Club tennis A.L.	19h-20h½- 22h
26 mai	Début de la Ligue double mixte compétitive du mardi	Club tennis A.L.	19h-20h½- 22h
30 mai	Début de la Ligue double mixte compétitif - samedi	Club tennis A.L.	9h à 10h½
30 mai	Début des cours Juniors	Club tennis A.L.	9h-10h½-12h
	Clinique simple et double – Pierre Crépault	Pierre Crépault	À confirmer
	Circuit Rouge et Or Audi	Jean-Sébastien Lavoie	À confirmer
19 - 20 juin	Micro-tournoi – tennis senior Québec - TSQ	François Hamel	13h à 17h
Du 23 juin au 7 août	Début du camp PVE Juniors	Club tennis A.L.	9h à 16h
08 août	Entraînement – match senior - TSQ	François Hamel	13h à 17h
08 août	Journée Festival Lorettain	Ville de L'Ancienne-Lorette	9h à 16h
5 au 11 septembre	Tournoi senior – championnat régional - TSQ	François Hamel	10h à 16h
12 sept	JITNEY DE FERMETURE ET SOUPER DE FIN D'ANNÉE.	Club tennis A.L.	12h à 16h 18h à +
19 sept	Entraînement senior - TSQ	François Hamel	11h à 15h
7 oct	A.G.A	Club tennis A.L.	19h00

Plus d'heures de **patinage libre** cet été

Les amateurs de patin à glace seront heureux d'apprendre que des périodes de patinage libre gratuites ont été ajoutées à compter du mois de mai au Complexe sportif.

Voici les dates prévues en mai et juin :

Lundi 4 mai	18 h à 19 h 30
Lundi 11 mai	18 h à 19 h 30
Lundi 25 mai	18 h à 19 h 30
Jeudi 28 mai	18 h à 19 h
Lundi 1er juin	18 h à 19 h 30
Jeudi 4 juin	18 h à 19 h
Lundi 8 juin	18 h à 19 h 30
Jeudi 11 juin	18 h à 19 h
Lundi 15 juin	18 h à 19 h 30
Jeudi 18 juin	18 h à 19 h
Lundi 22 juin	18 h à 19 h 30
Jeudi 25 juin	18 h à 19 h
Lundi 29 juin	18 h à 19 h 30

LOISIRS
PRINTEMPS-ÉTÉ 2020
INSCRIPTIONS EN COURS!
INSCRIPTION AVEC VOTRE DOSSIER CITOYEN
Voilà!

Calendrier municipal en format PDF

Pour connaître toutes les dates importantes qui concerne votre municipalité !

Disponible sur le site Internet de la ville à **lancienne-lorette.org**, dans la section *Ma ville*.

On jase-tu à L'Ancienne-Lorette ?

Toute la population de L'Ancienne-Lorette a rendez-vous le samedi 2 mai pour participer au grand rassemblement intergénérationnel organisé dans le cadre du 40e anniversaire de l'organisme Service d'entraide communautaire Rayon de soleil. L'activité qui se déroule simultanément partout au Québec est intitulée « On jase-tu ? » et elle aura lieu dans notre municipalité de midi à 16 h, à la salle des aînés de L'Ancienne-Lorette située au 1741, rue Notre-Dame. Son objectif rejoint la mission de l'organisme lorettain qui est de lutter contre l'isolement des aînés. Au programme : buffet, prix de présence et orchestre. Service de transport disponible. Pour informations : 418 871-7055 ou www.onjasetu.ca.

ON JASE-TU?

Rayon de soleil
Service d'entraide communautaire

Le Télé bingo Rotary remporte un franc succès !

Le Club Rotary de L'Ancienne-Lorette, appuyé par d'autres clubs de la région, tenait le 23 février dernier un Télé bingo en salle. L'activité a remporté un franc succès en réunissant plus de 240 personnes au restaurant La Cage de Lebourgneuf. Le Télé bingo Rotary est diffusé de 10 h à 11 h, tous les dimanches, en direct sur ondes de Télé Mag. Les participants ont la chance de remporter l'un des prix, dont un montant de 3000 $. Les membres du Club Rotary de L'Ancienne-Lorette se réunissent tous les vendredis à 7 h 30 au point de service situé au 1625, rue Notre-Dame. Ouvert à tous, réservations obligatoires au 418 871-1410.

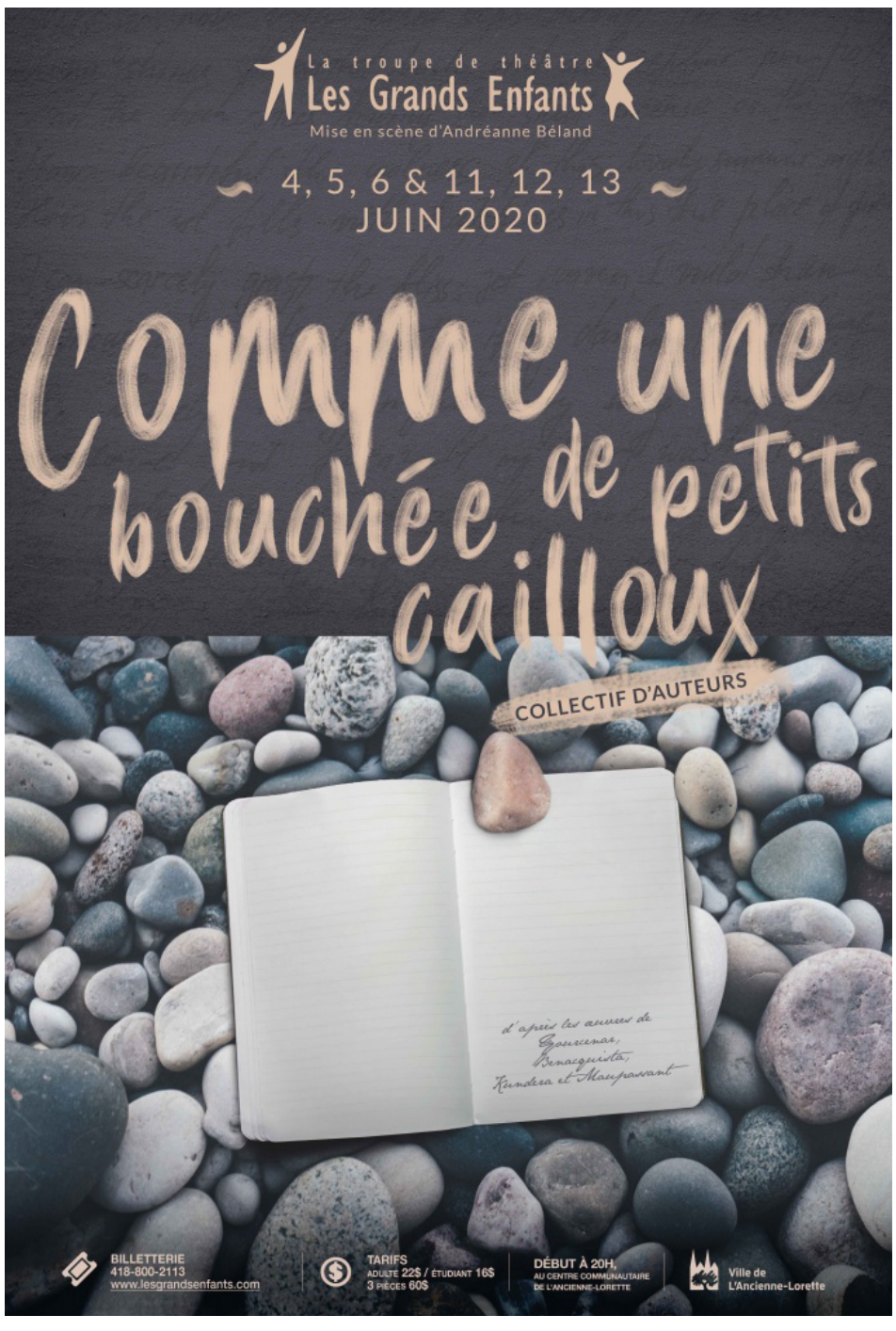

Calendrier

CULTURE | FAMILLE | MUSIQUE | SPORTS ET LOISIRS | ORGANISME

Avril

3 avril	**CONCERT DES HAUTS-CLOCHERS – NATHALIE CHOQUETTE** (REPORTÉ À L'AUTOMNE) **Horaire :** 20 h | **Lieu :** Église Notre-Dame-de-L'Annonciation Billets disponibles sur lepointdevente.com, au presbytère et aux pharmacies Jean-Coutu du 6385, boul. Wilfrid-Hamel et du 1875, rue Notre-Dame
3 avril	**LE CLUB PHOTO REÇOIT** **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Bibliothèque Marie-Victorin, salle Desjardins
5 avril	**DÉJEUNER DU COMITÉ FÉMININ DES CHEVALIERS DE COLOMB** **Horaire :** 9 h à 11 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
6 avril	**DÉBUT DE LA SESSION LOISIRS PRINTEMPS**
6 avril	**CERCLE DE FERMIÈRES** Réception des pièces des participantes pour les concours local, régional et provincial **Horaire :** 9 h à 14 h 15 **Lieu :** Sous-sol du Centre communautaire **Information :** Claire Faucher, 418 872-7690 ou faucherf@bell.net
6 avril	**CONFECTION DE FOULARD POUR GARDER AU FRAIS AVEC LES APPRENTIS DE LA COUTURE** **Horaire :** 13 h | **Lieu :** 1625, Notre-Dame, 2e étage **Inscriptions :** Céline Gignac, 418 872-5249
7 avril	**RÉUNION DU CA DES CHEVALIERS DE COLOMB** **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
7 avril	**CERCLE DE FERMIÈRES** Évaluation des pièces pour les concours **Lieu :** Sous-sol du Centre communautaire **Information :** Claire Faucher, 418 872-7690 ou faucherf@bell.net
7 avril	**RÉUNION DU CA DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Point de services
8 avril	**ATELIER PLAISIR D'ÉCRIRE DE L'AFÉAS** **Horaire :** 14 h 30 | **Lieu :** Centre de services, local 201
8 avril	**PRATIQUE DE DANSE EN LIGNE DU CLUB DES AÎNÉS** **Horaire :** de 18 h à 19 h 30 **Lieu :** Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
9 avril	**RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIÈRES** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb **Information :** Claire Faucher, 418 872-7690 ou faucherf@bell.net

Avril (suite)

14 avril	**INSCRIPTIONS PVE (RÉSIDENTS)** Les inscriptions se font en ligne à partir du *Dossier Citoyens* jusqu'au 22 mai
15 avril	**ATELIER INTITULÉ « L'ENVIRONNEMENT » OFFERT PAR L'AFÉAS** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Centre de services local 201
15 avril	**ATELIER D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT OFFERT PAR CHANTELAIT** **Horaire :** 18 h À 21 h| **Lieu :** 3180, rue D'Amours, Sainte-Foy Inscription obligatoire sur le site web de l'organisme
19 avril	**DÉJEUNER MENSUEL DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 9 h 30 | **Lieu :** Point de services
21 avril	**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES CHEVALIERS DE COLOMB** **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
22 avril	**PRATIQUE DE DANSE EN LIGNE DU CLUB DES AÎNÉS** **Horaire :** de 18 h à 19 h 30 **Lieu :** Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
23, 24, 25 30 avril et 1er et 2 mai	**PIÈCE DE THÉÂTRE « LES FEMMES SAVANTES » DE MOLIÈRE** Théâtre Les Grands Enfants **Horaire :** 20 h | **Lieu :** Centre communautaire, 1302, rue des Loisirs Est Billets en vente à lesgrandsenfants.com ou lepointdevente.com
26 avril	**SOUPER CABANE À SUCRE DU CLUB FADOQ DE L'ANCIENNE-LORETTE** **Informations :** 418 871-3648

Mai

2 mai	**APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE PAR LE CLUB OPTIMISTE** Cérémonie qui a pour objectif de récompenser les élèves les plus méritants des écoles primaires de L'Ancienne-Lorette **Horaire :** 13 h | **Lieu :** sous-sol de la bibliothèque Marie-Victorin
2 mai	**ON JASE-TU?** **Horaire :** midi à 16 h | Salle des aînés, 1741, rue Notre-Dame
4 mai	**CONFECTION DE DEUX TAIES D'OREILLERS AVEC LES APPRENTIS DE LA COUTURE** **Horaire :** 13 h | **Lieu :** 1625, Notre-Dame, 2e étage **Coût :** 4 $ **Inscriptions :** Céline Gignac, 418 872-5249
5 mai	**RÉUNION DU CA DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Point de service

Calendrier

CULTURE | FAMILLE | MUSIQUE | SPORTS ET LOISIRS | ORGANISME

Mai (suite)

5 mai	**RÉUNION DU CA DES CHEVALIERS DE COLOMB** **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
5 mai	**DÉJEUNER DE LA FÊTE DES MÈRES ORGANISÉ PAR LE COMITÉ FÉMININ DES CHEVALIERS DE COLOMB** **Horaire :** 9 h à 11 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
6 mai	**PRATIQUE DE DANSE EN LIGNE DU CLUB DES AÎNÉS** **Horaire :** de 18 h à 19 h 30 | **Lieu :** Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
13 mai	**ATELIER PLAISIR D'ÉCRIRE DE L'AFÉAS** **Horaire :** 14 h 30 | **Lieu :** Point de service, local 201
14 mai	**RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIÈRES** Remise des prix à la suite du jugement des pièces aux concours **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb **Information :** Claire Faucher, 418 872-7690 ou faucherf@bell.net
14, 15, 16, 21, 22 et 23 mai	**PIÈCE DE THÉÂTRE « LÀ » DE SERGE BOUCHER** Théâtre Les Grands Enfants **Horaire :** 20 h | **Lieu :** Centre communautaire, 1302, rue des Loisirs Est Billets en vente à lesgrandsenfants.com ou lepointdevente.com
17 mai	**DÉJEUNER MENSUEL DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 9 h 30 | **Lieu :** Point de service
19 mai	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES CHEVALIERS DE COLOMB** Élections des membres du CA **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
20 mai	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AFÉAS** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Point de service, local 201
21 mai	**ASSEMBLÉE DU CA DES CHEVALIERS DE COLOMB** Anciens et nouveaux directeurs, calendrier 2020-2021 **Horaire :** 19 h 30 | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb
28 mai	**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLUB FADOQ DE L'ANCIENNE-LORETTE** **Horaire :** ? | **Lieu :** ?
29 et 30 mai	**SPECTACLE SIMPLEMENT RYTHMO!** Par le groupe Rythmoson **Horaire :** 20 h | **Lieu :** Cégep Limoilou, salle Sylvain Lelièvre Billets en vente sur lepointdevente.com et rythmoson.com
Du 15 au 24 mai	**EXPOSITION DU CLUB DE PHOTOS DE L'ANCIENNE-LORETTE** **Horaire :** Heures d'ouverture de la bibliothèque Marie-Victorin **Lieu :** Bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard

Juin

1er juin	**DÉBUT DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES GRATUITES**
1er juin	**INSCRIPTIONS PVE (NON-RÉSIDENTS)** Les inscriptions se font en ligne à partir du *Dossier Citoyen*s jusqu'au 22 mai
2 juin	**RÉUNION DU CA DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Point de services
2 juin	**Début des inscriptions au club de lecture Crock-livres** Nombre de places limitées Inscriptions à partir du *Dossier Citoyen*
3 juin	**INSCRIPTIONS LOISIRS SESSION D'ÉTÉ (RÉSIDENTS)**
4 juin	**RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE DE FERMIÈRES** **Horaire :** 19 h | **Lieu :** Salle des Chevaliers de Colomb **Information :** Claire Faucher, 418 872-7690 ou faucherf@bell.net
4, 5, 6, 11, 12 ET 13 juin	**PIÈCE DE THÉÂTRE « COMME UNE BOUCHÉE DE PETITS CAILLOUX » COLLECTIF D'AUTEURS** Théâtre Les Grands Enfants **Horaire :** 20 h | **Lieu :** Centre communautaire, 1302, rue des Loisirs Est Billets en vente à lesgrandsenfants.com ou lepointdevente.com
6 juin	**ATELIER D'INFORMATION SUR L'ALLAITEMENT OFFERT PAR CHANTELAIT** **Horaire :** 9 h À 12 h| **Lieu :** 3180, rue D'Amours, Sainte-Foy Inscription obligatoire sur le site web de l'organisme (www.chantelait.org)
6 juin	**MARCHÉ AUX PUCES ET GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS** **Horaire :** 8 h à 14 h | **Lieu :** Stationnement entre l'Aquagym et la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette Le marché aux puces sera annulé en cas de pluie
6 juin	**MARCHÉ AUX PUCES DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL** **Horaire :** 8 h à 16 h **Lieu :** Local de la Saint-Vincent de Paul, 1305, rue des Loisirs Est
6 juin	**FÊTE DES VOISINS** **Horaire :** Toute la journée **Lieu :** résidences des citoyens participants
6 juin	**LA GRANDE PROMENADE CANINE FESTICHIEN** Organisé par le Club Lions de L'Ancienne-Lorette, la Maison des jeunes et la Ville **Horaire :** dès 10 h | **Lieu :** Maison des jeunes, 1573, rue Turmel Remis au dimanche 7 juin en cas de pluie
7 juin	**DÉJEUNER MENSUEL DU CLUB OPTIMISTE** **Horaire :** 9 h 30 | **Lieu :** Point de service

Calendrier

CULTURE | FAMILLE | MUSIQUE | SPORTS ET LOISIRS | ORGANISME

Juin

10 juin

PIQUE-NIQUE LITTÉRAIRE DE L'AFÉAS
Horaire : 11 h | **Lieu :** Maison de la culture, 1268, rue Saint-Paul

10 juin

INSCRIPTIONS LOISIRS SESSION D'ÉTÉ (NON-RÉSIDENTS)

12 juin

OLYMPIADES OPTIMISTE
Compétition sportive amicale opposant quelque 400 élèves de 3e et 4e années des trois écoles primaires de L'Ancienne-Lorette
Horaire : 9 h | **Lieu :** Stade de soccer Chauveau
Informations : Michel Paquet, 418 872-9984 ou mikepaquet@videotron.ca

19 juin

SOUPER DE FIN DE SAISON DU CLUB FADOQ DE L'ANCIENNE-LORETTE
Horaire : 19 h 30
Lieu : Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame

20 et 21 juin

VIVART – RENDEZ-VOUS ARTISTIQUE DE L'ANCIENNE-LORETTE
Horaire : de 10 h à 16 h | **Lieu :** Ruelle entre le stationnement de la bibliothèque Marie-Victorin et l'église

22 juin

DÉBUT DE LA SESSION LOISIRS ÉTÉ

23 juin

DÉBUT DES ACTIVITÉS DU PVE

Avril et mai

COURS DE QI-GONG OFFERT PAR L'AFÉAS
Tous les mercredis du 1er avril au 27 mai
Horaire : 13 h | **Lieu :** Bibliothèque Marie-Victorin

Avril à juin

SOIRÉE DANSANTE DU CLUB DES AÎNÉS
Horaire : Tous les vendredis de 19 h 30 à 23 h et les samedis 4 avril, 2 mai et 6 juin
Lieu : Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
Coût : 9 $ membres et 11 $ non-membres
Information : 418 952-6871 ou 581 984-2438

Avril à juin

CARTES AU CLUB DES AÎNÉS
Horaire : Tous les mardis 13 h à 16 h
Lieu : Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
Information : 418 614-1277 ou 418 871-4377

Avril à juin

BINGO AU CLUB DES AÎNÉS
Horaire : Tous les jeudis 13 h à 16 h
Lieu : Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
Information : 418 614-1277 ou 418 871-4377

Avril à juin

COURS DE DANSE EN LIGNE
Horaire : Tous les lundis à 13 h (débutant) et 14 h (intermédiaire)
Lieu : Local du Club des aînés, 1141, Notre-Dame
Information : 418 872-4405 ou 418 934-9270

Tous les mois

Avril à juin

RENCONTRE DU CLUB TOASTMASTERS
Horaire : Tous les lundis à 19 h | **Lieu :** La Hutte, parc de la Rivière
Information : 418 952-7439 ou ancienne.lorette.toastmasters@gmail.com

Avril à juin

PARLONS LAIT À SAINTE-FOY AVEC CHANTELAIT
Rencontre entre mères pour discuter de sujets entourant la maternité, thèmes affichés sur Facebook (www.facebook.com/chantelait)
Horaire : Tous les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30
Lieu : 3180, avenue d'Amours, Sainte-Foy

Avril à juin

PARLONS LAIT À L'ANCIENNE-LORETTE AVEC CHANTELAIT
Rencontre entre mères pour discuter de sujets entourant la maternité, thèmes affichés sur Facebook (www.facebook.com/chantelait)
Horaire : Un jeudi sur deux, de 9 h 30 à 11 h 30
Lieu : 1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, salle 203

En tout temps

CONFECTION BÉNÉVOLE DE DIVERS ITEMS APPRENTI DE LA COUTURE
Horaire : tous les lundis, de 9 h 30 à 15 h|
Lieu : 1625, rue Notre-Dame, 2e étage
Informations : Céline Gignac, 418 872-5249

INSCRIPTION AU CORPS DE CADETS 2846 RICHELIEU L'ANCIENNE-LORETTE
Le Corps de cadets 2846 Richelieu L'Ancienne-Lorette accepte les inscriptions en tout temps. Si tu as entre 12 et 18 ans et que tu désires vivre des expériences uniques et enrichissantes, joins-toi à nous.
Horaire : Tous les vendredis à 18 h 30
Lieu : École des Hauts-Clochers, pavillon Saint-Charles
Information : 418 872-4051 ou kevin.pichette@cadets.gc.ca

CLINIQUE D'ALLAITEMENT COMMUNAUTAIRE OFFERT PAR CHANTELAIT
Sur rendez-vous seulement, 418 877-5333
Lieu : 3180, avenue D'Amours, Sainte-Foy

VENTE ET LOCATION DE TIRE-LAIT PAR CHANTELAIT
Sur rendez-vous seulement, 418 877-5333
Lieu : 3180, avenue D'Amours, Sainte-Foy

ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE OFFERTE PAR CHANTELAIT
Horaire : Tous les jours, de 8 h à 20 h
418 877-5333

Des **installations de qualité** pour profiter du plein air

Les Lorettains et Lorettaines ont la chance de pouvoir bénéficier d'installations de qualité à proximité pour pratiquer diverses activités extérieures. Le parc de la Rivière avec ses patinoires et ses sentiers de ski de fond en hiver ainsi que ses sentiers pédestres en été attire les amateurs tout au long de l'année. Mais il existe également une ressource magnifique facilement accessible et qui offre des activités toute l'année : la Base de plein air de Sainte-Foy.

Situé à quelques minutes seulement des limites sud-ouest de la ville de L'Ancienne-Lorette, ce havre de tranquillité de 123,7 hectares propose des activités diverses selon la saison. Au printemps, il est possible d'y pratiquer la marche, ainsi que l'observation des oiseaux puisque les deux lacs qui y sont aménagés attirent une faune ailée abondante. L'accès aux sentiers est gratuit.

En été ou dès que la température le permet, quelques activités gratuites s'ajoutent à la marche et à l'observation de la nature : rabaska, conditionnement physique et tir à l'arc. Il est aussi possible de se baigner ou de louer des équipements pour pratiquer la planche à pagaie, le kayak de mer, le kayak récréatif et le canot.

Les sentiers sont accessibles tous les jours de 5 h à 23 h et le poste d'accueil est ouvert de 9 h à 19 h. En été, la qualité de l'eau est analysée chaque semaine afin de s'assurer de sa conformité. En cas de tests non conformes, la plage est immédiatement fermée. Toutefois, aucun épisode du genre ni aucune dermatite du baigneur n'ont été rapportés au cours des deux dernières saisons.

Pour connaître les horaires et les coûts des activités, il suffit de visiter le site de la Ville de Québec à ville.quebec.qc.ca/citoyens/loisirs_sports/parcs ou à bpasf.com et à 581-705-8850.

HORAIRE DES BAINS LIBRES JUSQU'AU 5 AVRIL 2020

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					14 h - 15 h 15 Bain pour tous	**14 h - 15 h 15** Bain pour tous
12 h 15 - 13 h 10 Bain pour tous	**12 h 15 - 13 h 10** Bain en longueur	**12 h 15 - 13 h 10** Bain multigénérationnel	**12 h 15 - 13 h 10** Bain en longueur	**12 h 15 - 13 h 10** Bain pour tous	**15 h 25 - 16 h 30** Bain en longueur	**15 h 25 - 16 h 20** Bain multigénérationnel
	16 h 45 - 17 h 45 Bain familial		**16 h 45 - 17 h 45** Bain familial		**19 h - 20 h 35** Bain pour tous	**19 h - 20 h** Bain pour tous
20 h 45 - 21 h 45 Bain en longueur		**20 h 45 - 21 h 45** Bain en longueur		**19 h 45 - 21 h 35** Bain pour tous		**20 h 10 - 21 h 20** Bain en longueur

Bains réservés exclusivement aux résidents de L'Ancienne-Lorette

Le Lorettain | Ville de L'Ancienne-Lorette

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Le Journal de L'Ancienne-Lorette
Illustrations : freepik.com
Tirage : Plus de 8 200 exemplaires

Le Lorettain est un périodique publié 4 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Lorettain doit être acheminée à :

Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811 | communication@lancienne-lorette.org

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination